



Vol d'un collier laissé chez un bijoutier

Par **marengo**, le **25/01/2013** à **16:35**

bonjour

en octobre j'ai déposé mon collier pour réparation chez un bijoutier. ce dernier l'a déposé dans un atelier avec il travaille. Cet atelier a été visité et mon collier a été volé. Depuis je suis toujours en attente d'un remboursement.(la bijouterie m'a signifié que le modèle de mon collier ne se faisant plus, il ne pouvait me le remplacer).

que dois je faire. ?

j'ai téléphoné plusieurs fois , suis passée au magasin

et la réponse ne change pas : "les assurances sont longues à rembourser"

puis je demander des intérêts, depuis 4 mois

je vous remercie de votre réponse.